



Le legs et l'impasse: Sur la gouvernementalité foucaldienne

Alexandre Escudier

► To cite this version:

Alexandre Escudier. Le legs et l'impasse: Sur la gouvernementalité foucaldienne. Suite française, 2020, 3, pp.187 - 201. 10.13131/2611-9757.suitefrancaise.n3.10 . hal-03471325

HAL Id: hal-03471325

<https://sciencespo.hal.science/hal-03471325>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le legs et l'impasse. Sur la gouvernementalité foucauldienne

Alexander Escudier

The article focuses on the courses given by Foucault at the Collège de France on political governmentality (1976-1979), before he turned in 1980 to the question of the “government of the Self” and the “courage of truth”. It does not attempt a detailed reconstruction, but discusses some central themes which would make it possible to further develop the Foucauldian heritage, but also to show some of that heritage’s limitations.

Section I offers a sympathetic discussion of Foucault’s analysis of “power”, the question of practices, “counter-conducts” and “population”. In a more critical vein, section II argues for moving away from the categories of “biopolitics” and “liberal governmentality”. It questions Foucault’s view of “socialist governmentality” as deficient, traces his methodological anti-legalism to its dead end, and seeks a more concrete historical anchoring of the question of political legitimacy and consent.

Keywords: *Governmentality – Power – Biopolitics – Legitimacy – Historicism*

L’œuvre de Michel Foucault a connu plusieurs inflexions importantes, et ce serait succomber à une bonne dose d’illusion rétrospective que de vouloir dégager la cohérence intrinsèque de ses déplacements successifs et transformations internes. Toute recherche obéit à des contingences d’ordres divers, qui tiennent pour l’essentiel à la nature des objets d’enquête, aux intuitions profondes mais nécessairement mouvantes de l’auteur et aux multiples champs d’adversité disciplinaires et idéologiques auxquels il se confronte. Foucault n’échappe pas à cette condition cognitive et idéologique de toute recherche. Sa critique de la notion même d’«auteur» l’indiquait à sa manière. Il y a donc plusieurs Foucault, et en conséquence plusieurs héritages possibles, et lignes critiques. Je me bornerai ici au Foucault des cours au Collège de France sur le pouvoir et la gouvernementalité politiques (1976-1979), avant qu’il ne se tourne en 1980, et jusqu’à son décès, vers la question certes connexe

mais fort différente du «gouvernement de soi», de l'herméneutique du sujet, du dire vrai et du courage de la vérité (*parrésia*)¹.

Plusieurs lectures immanentes, et extensives, des cours sur la gouvernementalité ont été données². Ce n'est pas le lieu ici de restituer le détail de leur argumentation de 1976 à 1979. L'invention conceptuelle y est étourdissante, et les déplacements de la problématique générale nombreux – de la question de l'encodage «racial» de l'opposition politique sous la monarchie absolue³ à l'examen de la gouvernementalité néo-libérale⁴ en passant par l'analyse des Etats de justice, la raison d'Etat ou encore les critiques du juridisme de la souveraineté⁵. Je souhaite tout autrement me concentrer sur un certain nombre de points nodaux qui permettent à la fois de faire fructifier certaines percées foucaaldiennes (section I) mais également d'en montrer quelques limites et possibles infléchissements (section II).

1. Héritages

L'agilité conceptuelle et historique de Michel Foucault frappe dès l'abord. Il ne saurait être question d'en nier si ce n'est la capacité à toujours convaincre du moins la stimulation intellectuelle qu'elle ne manque jamais d'induire. C'est la raison pour laquelle, avant de formuler un certain nombre de critiques à son endroit pour la seule phase 1976-1979, il convient de rappeler quelques uns de ses apports fondamentaux. Car il y a bien là un héritage partageable, à continuer de faire fructifier, en le combinant avec d'autres apports dissemblables, parfois plus précis et plus complets.

1.1. Le *pouvoir*

Dans son opposition à la fois à la pensée juridique stato-centrée et au socialisme blanquiste puis léniniste obnubilé par la conquête armée du pouvoir, Foucault a

¹ Cf. les cours donnés au Collège de France de 1980 à 1984: M. Foucault, *Du gouvernement des vivants* [1979-1980], Paris, Seuil/Gallimard, 2012; *Subjectivité et vérité* [1980-1981], Paris, Seuil/Gallimard, 2014; *L'herméneutique du sujet* [1981-1982], Paris, Seuil/Gallimard, 2009; *Le gouvernement de soi et des autres* [1982-1983], Paris, Seuil/Gallimard, 2008; *Le courage de la vérité. Le gouvernement de soi et des autres II* [1984], Paris, Seuil/Gallimard, 2009.

² Les lectures les plus pertinentes – respectivement en termes d'histoire de la philosophie politique, d'histoire contextuelle des idées et de sociologie comparée de l'Etat – me semblent être, et de très loin, les suivantes: J. Terrel, *Politiques de Foucault*, Paris, PUF, 2010; S. Audier, *Penser le «néolibéralisme». Le moment néolibéral, Foucault et la crise du socialisme*, Lormont, Le bord de l'eau, 2015; A. Skornicki, *La grande soif de l'Etat. Michel Foucault avec les sciences sociales*, Paris, Les prairies ordinaires, 2015. La perspicacité de ces trois lectures tranche avec la paraphrase hors sol, conceptuellement inflationniste et auto-référentielle, que la fascination académique pour le charisme de Foucault a un peu partout suscité.

³ M. Foucault, «*Il faut défendre la société*». *Cours au Collège de France 1975-1976*, Paris, Seuil/Gallimard, 1997.

⁴ Id., *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

⁵ Id., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

entrepris de repenser de fond en comble la question du pouvoir, celle de son ubiquité mais surtout de sa spatialité et multilatéralité. La fameuse «micro-physique du pouvoir» est le lexème-symbole de ce long effort. En ce sens, Foucault a repensé le pouvoir non pas comme quelque chose qui se détient ou que l'on pourrait aller chercher dans le lieu central où il se loge et concentre, l'Etat, mais comme quelque chose qui s'exerce, de manière réversible, du haut vers le bas ou du bas vers le haut de la société, voire transversalement entre tous les points du continuum Etat-ménage, espace public-espace domestique.

1.2. Les *pratiques*

Ce faisant, Foucault a eu le mérite de mettre l'accent sur les pratiques plutôt que sur les grandes théories juridiques et philosophiques de la majesté royale, de la souveraineté de l'Etat puis du peuple. Il s'est bien entendu largement appuyé, lui aussi, sur des textes mais finalement sur un corpus d'une autre nature et extension que celui labouré à l'envi par l'histoire des idées politiques: sur des textes de la pratique (police, politiques publiques, urbanisme, santé, etc.) ou sur des textes de praticiens opérant un retour soit réflexif sur leur pratique, soit normatif sur ce qu'elle devrait être. Foucault continue d'obliger ainsi à rebattre quelque peu les cartes, c'est-à-dire à la fois les méthodes d'analyse et le corpus respectif traditionnel, de l'histoire de l'Etat, de l'histoire des théories politiques et de l'histoire des idéologies.

1.3. *Conduite des conduites/contre-conduites*

Par-delà les débats de méthode, ce qui en matière de pouvoir a surtout *in fine* retenu son attention, c'est la question de savoir comment des manières de gouverner ont co-évolué avec la capacité humaine de refuser d'être gouverné comme ceci ou comme cela. C'est l'intérêt porté aux «contre-conduites» indexées sur des pratiques de pouvoir, de régulation, de gouvernement, spécifiques et historiquement changeantes, qui distingue véritablement les hypothèses de travail foucaaldiennes. Gouverner les autres, c'est-à-dire inventer des manières immédiates et médiates de «conduire les conduites» des autres, voilà le premier pôle de son enquête sur l'histoire des pouvoirs entre 1976 et 1979 dès lors que Foucault abandonne sa vision par trop verticale et disciplinaire du pouvoir toujours à l'œuvre dans *Surveiller et punir* (1975). Mais à l'autre extrême de cette recherche, qui le fera basculer vers autre chose en 1980, c'est la question de comment se gouverner soi-même que l'on retrouve, et cela selon une ambiguïté fondamentale: d'une part, il s'agit bien pour l'individu de réagir à la conduite des conduites, i.e. au type de gouvernementalité, que les dispositifs multiples de pouvoir lui imposent, quand bien même ces derniers seraient non directement coercitifs, verticaux et disciplinaires mais médiatisés par des micro-consentements et certaines plages de liberté des acteurs; d'autre part, Foucault scrute le ressort actif, à l'intérieur du soi, qui fait que chacun se laisse ou non ainsi conduire par d'autres. Ce

dernier versant de l'enquête éloigne Foucault de l'analytique du pouvoir et de l'histoire des rationalités gouvernementales; il le conduit à poser la question de l'ancrage de la critique sociale et politique dans une forme de spiritualité du soi qui s'invente comme tel dans le déchiffrement éthique de chacun et dans la visée de vérité de ses prises de parole publiques. Foucault est-il en ce sens historien des pouvoirs, philosophe politique ou philosophe moral? Assurément les trois à la fois, si l'on veut bien considérer les déplacements successifs de son centre de gravité quant à la double question de «comment gouverner/comment se gouverner?», et par-delà la grande forclusion du pouvoir pastoral ayant organisé, éthiquement et politiquement, la remise de soi du sujet à partir des Pères de l'Eglise.

1.4. *Population/biopolitique*

Michel Foucault s'est successivement déplacé de la «discipline» vers la «micro-physique du pouvoir» puis de la «raison d'Etat» anti-machiavélienne vers la «gouvernementalité», libérale d'abord avec l'économie politique du XVIII^e siècle et néo-libérale depuis la crise du libéralisme du «laisser faire» dans les années 1930 puis après 1945. Pour les XVI^e-XVIII^e siècles, il s'est résolument inscrit en faux contre la lecture traditionnelle de la politique moderne à partir de la loi, du souverain et des sujets obéissants. Refusant la fiction juridico-philosophique de la souveraineté, il a promu des catégories d'analyse alternatives, portant le regard sur d'autres objets, avec en particulier la notion centrale de «population»⁶. Tout autrement, il s'est alors agi pour lui d'attirer l'attention sur le fait que les dispositifs de pouvoir s'étaient de plus à plus attachés non pas à contraindre physiquement d'en haut les sujets – moyennant un appareil policier de coercition et une théâtralité grandiose de la souveraineté monarchique – mais à réguler les territoires (en particulier les villes), les flux qui les traversent, les aléas de natalité, santé, mortalité susceptibles de frapper la distribution statistique moyenne des populations concernées. Foucault a voulu ainsi montrer qu'il ne s'agissait alors plus de conduire les âmes (pouvoir pastoral) ni de régler le pouvoir politique sur le modèle domestique antique de la famille, mais de débloquent les «arts de gouverner» en les branchant sur des techniques statistiques de régulation portant sur des flux, des moyennes, des risques relatifs à la «vie» même des habitants d'un territoire, saisis abstraitement comme «population» et facteurs de puissance d'un pays, via la production de richesses par du travail et en retour une dose de bien être, voire de félicité. Foucault a en ce sens innové qu'il a permis de renverser la question de l'Etat. Il ne s'est plus agi de partir de la catégorie universelle de l'Etat pour expliquer telles ou telles pratiques de gouvernement, mais d'appréhender *in fine* l'Etat

⁶ Dans la leçon du 25 janvier 1978 (*Sécurité, territoire, population* cit., p. 78-81), Foucault va même jusqu'à réinterpréter la thèse défendue dans *Les mots et les choses* (1966) à la lumière de cette catégorie de «population» dont il fait désormais le pivot central de ses recherches, par-delà le déplacement de ses grilles d'analyse successives.

comme «l'effet mobile d'un régime de gouvernementalités multiples»⁷, soit donc comme la forme agrégée de la «conduite des conduites» régulant les corps vivants de l'ensemble «population» à partir de leur qualité de sujets libres, en plus et à côté des capacités de contrainte physique et du théâtre idéologique du pouvoir central.

2. Les ordres de la critique

2.1. *Re-différencier le biopolitique*

Le diagnostic global de Foucault sur la politique moderne, telle qu'elle se dessine selon lui au basculement du XVIII^e siècle vers notre présent, tient finalement en peu de mots: «vie», «population», «biopolitique», «sécurité», «économie politique», «marché», «gouvernementalité libérale». Autant de catégories d'analyse nouvelles des pratiques de pouvoir qui permettraient, à le suivre, de comprendre en son fond le régime de «véridiction» propre de la modernité. Tout aurait basculé, selon Foucault, dès lors que le pouvoir politique aurait intégré, dans la myriade de ses pratiques verticales d'hier, l'idée qu'il était pour lui possible de maximiser ses attributs de puissance en s'auto-limitant, paradoxalement, en faveur de la libre auto-organisation du marché. Ce dernier, en tant qu'instance de véridiction extérieure au pur pouvoir de contrainte, serait depuis tenu comme capable de réguler au mieux, et de lui-même, la rencontre des facteurs de production (matières, capital, travail), les jeux de l'échange et la circulation monétaire ajustant, par le mécanisme des prix, offre et demande solvable.

Ce diagnostic est assurément lumineux sur le moment Turgot et la débat sur la liberté des grains. Foucault a quasiment statufié ce tournant sous le syntagme de «gouvernementalité libérale», mais on peut tout de même se demander quel est le coût analytique de cette opération.

Il n'y a en effet aucune raison d'accepter des catégories d'analyse historique aussi massives et indéterminées que «vie», «population», «biopolitique». Si Foucault travaille avec des objets politiques aussi massifs, c'est qu'il agrège indûment des problèmes pérennes que tout ordre politique se doit de gérer sauf à perdre toute stabilité et légitimité politique internes. Le relativisme historique foncier de Foucault l'empêche de clarifier cette question à partir d'une anthropologie générale⁸. Prenons la catégorie de «vie» par exemple. Elle ne veut en soi rien dire de politiquement déterminé au sens où elle résume des ordres de problèmes tout à fait dissemblables. Elle recoupe tout d'abord la question de la reproduction *démographique* de l'espèce humaine en ses groupements culturels et politiques; elle est donc un aspect d'un ordre

⁷ Foucault, *Naissance de la biopolitique*, cit., p. 79.

⁸ Le contre-modèle, non relativiste et empiriquement précis, a été proposé par J. Baechler, *Nature et histoire*, Paris, PUF, 2000. Je m'en inspire succinctement ci-après sans pouvoir toutefois l'approfondir.

de problème qui ne peut manquer de se poser à toutes les époques et pour tous les types d'organisation politique et cercle culturel. La notion de vie concerne en second lieu le problème de la survie et de la vie physiquement optimale de chaque individu au titre de la *santé*, soit donc cet ordre des problèmes humains que l'on peut appeler l'ordre *sanitaire* et *hygiénique*. Cette même catégorie de «vie» ne désigne rien de davantage spécifique d'un troisième point de vue: celui de devoir, pour survivre voire bien vivre matériellement, ajuster les ressources aux besoins dans un rapport d'égal à un pour atteindre à la *prospérité* (plutôt que la pénurie et la famine) ou supérieur à un en situation d'abondance. La «vie», en ce point précis, touche à l'ordre *économique* de l'humain, et non à l'ordre démographique ni sanitaire/hygiénique comme précédemment. Subsumer cette dimension là encore sous ce grand manteau de la Vierge qu'est le «biopolitique» ne fait qu'ajouter à la confusion conceptuelle et historique. Foucault n'a ainsi pas hésité à distendre la notion de «vie» de telle manière que tous les ordres de problèmes touchant à l'existence physique des individus et des groupes s'en trouvent *indifférenciés*. Ce n'est pas un gain heuristique mais bien une régression analytique.

Le seul gain est d'ordre stratégique pour l'interprète-historien contemporain puisqu'il se met ainsi dans une position de surplomb autorisant toutes les fantaisies verbales quant à la caractérisation des processus politiques à l'œuvre et quant à la périodisation des relations de pouvoir et pratiques gouvernementales sous-jacentes. Une fois que Foucault a opéré ces coups de force sémantiques indifférenciants, tout un espace de glose et de paraphrase s'est ouvert jusqu'à nous, sur un mode plus ou moins épigonal, et dont le ressort essentiel est un double affect: affect anti-économique (anti-capitalisme) et affect anti-libéral. Dans *Le Règne et la Gloire*⁹, Giorgio Agamben est celui qui a poussé le plus loin l'indifférenciation conceptuelle jusqu'à prétendre déceler les racines véritables du tournant biopolitique dans la théologie trinitaire médiévale, mais le fond de l'argument n'est que de pur affect: un anti-modernisme radical par rejet de l'économie moderne et des pratiques politiques de régulation médiatisées par l'instrumentation statistique. On peut s'entendre assurément sur son aversion quant au régime acclamatoire du politico-médiatique contemporain; on peut suivre également Agamben sur le caractère existentiellement problématique de la secondarisation de l'ordre politique par rapport à l'ordre économique dans le monde moderne; on peut regretter même le vide abyssal de la scène politique moderne, chaque jour toujours plus déportée vers le théâtre néo-liturgique des médias, du spectacle et du *clash* 24/7 sur les réseaux sociaux. Mais radicaliser la généalogie foucauldienne du biopolitique, déjà en soi problématique, en «généalogie théologique», c'est tout simplement prendre la glose scholastique pour de la sociologie historique longue des pouvoirs. Ce n'est ni de l'histoire, ni de la philosophie, ni de la sociologie

⁹ G. Agamben, *Le Règne et la Gloire. Pour une généalogie théologique de l'économie et du gouvernement*, Paris, Seuil, 2008.

mais un mixte d'idéologie anti-moderne et d'érudition instrumentale. Car en effet, à la fin des fins, l'érudition étourdissante du biopolitisme foucauldien ne consiste à rien d'autre qu'à masquer ce noyau dur, bien trivial, des affects anti-économiques ordinaires de certains auteurs. A ce jeu, on accumule du capital symbolique dans les médias, et on s'autorise ensuite tous les arguments d'autorité, comme Giorgio Agamben encore récemment sur l'état d'exception et la biopolitique du COVID-19, à l'heure de l'involution autoritaire du libéralisme néo-libéral¹⁰. L'indifférenciation conceptuelle ouverte par le «biopolitique» chez Foucault est impropre ici à fournir le moindre cran d'arrêt analytique à l'emphase idéologique dégagée de tout devoir d'administration de la preuve. Ce n'est finalement qu'une arme politique parmi d'autres, sur un marché politique dénué de toute rationalité, et délié des problèmes tangibles à politiquement solutionner pour le grand nombre. Une politique anti-biopolitique en somme, pour un petit nombre de virtuoses, à l'abri des institutions académiques dé-disciplinarisées et des démocraties occidentales.

2.2. Gouvernamentalité des sociétés complexes vs gouvernamentalité libérale

Le point véritablement innovant et profond dans la réflexion de Foucault porte sur la différence, et le passage, entre «normation» et «normalisation». Le pouvoir coercitif et disciplinaire des monarchies administratives fonctionnait à la «normation», autrement dit à l'imposition verticale de normes, jusqu'au marquage brutal des corps vivants par l'anatomo-politique. Le capitalisme dérégulé du XIX^e siècle, via le «bio-pouvoir»¹¹, prendra pour ainsi dire le relais dans la sphère économique. Un autre dispositif de pouvoir naît pourtant entre les deux, celui de la «normalisation», qui consiste à réguler la société à partir de ce qui est statistiquement moyen et tenu en conséquence pour «normal». Cette nouvelle forme de régulation ne consistera donc plus à imposer l'arbitraire d'une volonté centrale du politique, mais à conduire les conduites de telle manière qu'une agrégation moyenne et pour ainsi «normale» des comportements micro-sociologiques en résulte. Avec le principe de l'auto-limitation du pouvoir politique par l'instance de véridiction du marché, il y a là un mouvement d'ensemble qui tend à destituer la volonté du Souverain et par là même tout héroïsme auto-instituant du politique. Mais la chose n'a rien pour autant de proprement «libéral», au sens d'une «gouvernamentalité libérale». Je dirais plutôt que c'est le lot de toute société complexe parvenant à un certain niveau de croissance économique et d'expansion des flux matériels et humains. Au fur et à mesure qu'elle dégage un

¹⁰ Id., entretien avec Nicolas Truong, «Le Monde», 24 mars 2020: «La politique moderne est de fond en comble une bio politique, dont l'enjeu dernier est la vie biologique en tant que telle» – et dont le symétrique est l'état d'exception généralisé. Cf. également G. Agamben, «Lo stato d'eccezione provocato da un'emergenza immotivata», in «Il Manifesto», 26 février 2020.

¹¹ Qui est encore le concept avec lequel travaille Foucault, dans son «analytique du pouvoir» de 1976, avant de passer à la gouvernamentalité et au biopolitique, cf. *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité I*, Paris, Gallimard, 1976, p. 186 sq.

surplus agricole, les échanges croissent, les circulations s'intensifient et les risques avec. Le pouvoir infrastructurel du centre politique maille mieux le territoire, fiscalise mieux les facteurs, mais il ne peut plus imposer l'arbitraire d'en haut comme à l'époque où les asymétries de pouvoir étaient manifestes entre les couches dirigeantes armées et le reste de la population. Il doit composer avec les libertés, sous peine de s'affaiblir économiquement d'une part, et pour ne pas susciter de contre-conduites orthogonales à ses visées d'autre part. Il se met alors à arbitrer entre l'optimisation des circulations, la liberté des hommes, et le contrôle des vecteurs de la sûreté physique en interne et de la sécurité militaire en externe. Le politique par là même se médialise au travers de ses instruments indirects de régulation de la société. Il n'institue plus le social comme le roman descendant de sa volonté; il ne contraint plus le grand nombre; il gère, corrige à la marge, régule des flux impulsés en dehors de lui. Certes, le pouvoir politique se rend indispensable à la protection des libertés fondamentales, mais ce faisant il se dés-héroïse et s'invisibilise au sens où étant moins centralement assignable il devient moi frontalement contestable.

Ce caractère déceptif, simplement gestionnaire, d'un pouvoir politique qui ne donne plus guère de prise à la critique frontale n'est pas le propre de la gouvernementalité libérale, c'est le propre des pouvoirs politiques institués dans les sociétés complexes. C'est une véritable contrainte de re-légitimation permanente par autre chose que l'affairement gestionnaire. La qualifier de «libérale», comme l'a fait Foucault, c'est lui assigner une position intangible sur le spectre politique et déterminer du même coup, par différence, toutes les autres positions politiques.

2.3 *L'introuvable ancrage de la gouvernementalité socialiste*

C'est précisément cette caractérisation de la «gouvernementalité libérale» à partir de sa rationalité économique et du principe d'auto-limitation nécessaire du politique qui conduit Foucault à ne jamais parler de la «gouvernementalité socialiste» qu'en termes déficitaires. Il n'a ainsi cessé d'indiquer qu'elle ne possède rien en propre. Sa rationalité coercitive et disciplinaire lui vient de l'Etat administratif, voire du productivisme industriel, alors que sa rationalité gestionnaire lui vient de la gouvernementalité libérale conduisant médiatement les conduites libres déliées de l'ancienne remise de soi du pouvoir pastoral : «ce qui manque au socialisme», écrit Foucault en ce sens, «ce n'est pas tellement une théorie de l'Etat, c'est une raison gouvernementale, c'est la définition de ce que serait dans le socialisme une rationalité gouvernementale, c'est-à-dire une mesure raisonnable et calculable de l'étendue des modalités et des objectifs de l'action gouvernementale. [...] Rationalité historique, rationalité économique, rationalité administrative: toutes ces rationalités-là, on peut les reconnaître au socialisme [...]. Mais je crois qu'il n'y a pas de gouvernementalité

socialiste autonome. [...] Le socialisme [...] ne peut être mis en œuvre que branché sur des types de gouvernamentalité divers»¹².

En assignant de la sorte à la gouvernamentalité socialiste un statut purement différentiel, hétéronome et déficitaire, Foucault a entretenu une véritable énigme non seulement sur le socialisme, mais quant à la question de savoir ce que pourrait bien être une rationalité gouvernementale véritablement alternative à la gouvernamentalité libérale d'un côté et, de l'autre, à la «gouvernamentalité de parti»¹³ (en tant que ressort extra-étatique des régimes totalitaires du XX^e siècle). La gauche de tous les pays s'interroge depuis sur les réquisits intrinsèques d'une «gouvernamentalité socialiste», et ne trouve guère que deux arguments pour ce faire¹⁴: d'une part, elle affirme que la gouvernamentalité socialiste porte sur les fins du politique et ne saurait en conséquence se limiter à la question des moyens, gestionnaires, du vivre ensemble; et d'autre part, elle met en avant les valeurs de coopération et de solidarité humaines, au sein de tous les cercles sociaux d'appartenance mais en particulier dans les activités spécifiques au travers desquelles l'être humain, de par son travail et les liens sociaux induits, s'objective et accède à son essence véritable. Ce faisant la réflexion sur la gouvernamentalité socialiste peine à poser la question des fins dernières, à la fois en termes d'architecture normative des biens publics premiers et de vertus politiques comme éthiques des sociétaires assemblés en politique. Pour y parvenir, il faudrait rompre avec l'historicisme relativiste moderne et renouer avec une certaine forme d'aristotélisme. Pour l'heure, croyant en cela contribuer à une forme de gouvernamentalité socialiste, la critique néo-durkheimienne de Foucault se borne à espérer que telle ou telle conformation du lien social moderne en vienne à produire en retour des effets d'éthicisation des individus de sorte à les rendre actifs au sein de leur système politique et social. Or tout le bénéfice escompté ne consiste finalement qu'à reconduire l'*Aufklärung* critique de Foucault *compte tenu des savoirs sociologiques*, c'est-à-dire à être capables, pour les individus, de remettre en cause la validité des normes héritées par la facticité du social. «L'altération de la philosophie par les sciences sociales»¹⁵ ne répond ici donc en rien à l'historicisme foncier de Foucault et à la coupure subséquente de l'éthique et du politique. Elle est en cela impropre à dépasser les apories anti-perfectionnistes du libéralisme de la liberté négative. Le problème ne peut être à mon sens véritablement posé qu'à partir de la théorie anthropologique des ordres de Jean Baechler¹⁶, distinguant fins de survie et fins de destination, et dégageant une architecture des biens premiers arrimée à une éthique des fins

¹² Foucault, *Naissance de la biopolitique* cit., p. 93.

¹³ *Ibid.*, p. 196 sq.

¹⁴ F. Fischbach, *Qu'est-ce qu'un gouvernement socialiste?*, Montréal, Lux, 2017, p. 229 sq.

¹⁵ B. Karsenti, *D'une philosophie à l'autre. Les sciences sociales et la politique des modernes*, Paris, Gallimard, 2013 ainsi que B. Karsenti-C. Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, EHESS, 2017.

¹⁶ J. Baechler, *Nature et histoire*, Paris, PUF, 2000.

dernières¹⁷ dont l'ordre politique n'est que l'instance instrumentalement (mais non destinalement) centrale en raison de la conflictualité irrésorbable des sociétés humaines. La matrice baechlerienne est à ce jour le seul projet plausible permettant d'articuler sur un mode non historiciste une anthropologie générale, une politique et une éthique des vertus politiques et morales. Le tableau donné ci-après en récapitule l'arborescence minimale¹⁸.

	Ordre – finalité –	Problème de <i>survie</i> (P ^s) <i>Comment survivre ?</i> – hominisation –	Problème de <i>destination</i> (P ^d) <i>Pourquoi survivre ?</i> – humanisation –
1	démographique	survie de l'espèce (en ses groupes)	
2	sanitaire/ hygiénique	santé	
3	économique	prospérité (ratio ressources/besoins = 1)	
4	ludique	détente (stock d'énergie reconstitué)	
5	technique	efficacité	
6	pédagogique	compétence (reprogrammation générationnelle)	
7	sodalique (sodalité = <i>grégarité</i> 1)	coopération	
8	agorique (sociabilité = <i>grégarité</i> 2)	entente (échanges)	
9	morphologique (socialité = <i>grégarité</i> 3)	cohérence objective/ cohésion subjective	
10	politique	conflictualité (interne & externe)	
11	éthique		bonheur (devoirs d'état)
12	religieux		béatitude (participation à l'absolu)
13	staséologique (se dresser contre)	perfectionnement	perfection

2.4 Les impasses de l'anti-juridisme méthodologique foucauldien

Il était tout à fait heuristique et innovant de la part de Foucault de ne pas reconduire la fable de l'Etat ni les fictions juridiques de la souveraineté moderne. Cette précaution de méthode ne saurait toutefois être poussée trop loin. En effet, la déconstruction de la notion d'Etat conduit Foucault à occulter le fait fondamental et

¹⁷ Id., *Les fins dernières*, Paris, Hermann, 2006.

¹⁸ Je ne peux ici en donner une présentation détaillée, cf. pour cela mon étude intitulée *Rethinking the systematics of history with J. Baechler beyond R. Koselleck – the challenge of the three M's (meta, macro, micro)*, dans «History of Political Thought» 43 (2021), sous presse.

la genèse historique du triple monopole de l'Etat en termes de puissance physique sur un territoire saturé, de pouvoir fiscal et de prétention à la légitimité. Ses analyses n'ont ainsi de pertinence que pour autant que l'on rappelle au préalable le processus de différenciation fonctionnelle des Etats modernes, moyennant l'accumulation de ressources fiscales pour faire la guerre, l'élimination par la force et la curialisation des concurrents internes (jusqu'à la haute aristocratie pour les monarchies), la contention territoriale des puissances externes (géopolitique), le recrutement d'élites redevables en tout au centre politique (légistes, administrateurs, militaires, policiers), et moyennant enfin des montages symboliques persuadant largement le grand nombre de la légitimité du petit nombre gouvernant à se faire obéir sur un mode non principalement coercitif, mais par du consentement ou de la simple obéissance, autrement dit par des affects positifs, indifférents ou négatifs¹⁹.

Par-delà les questions de genèse du «pouvoir infrastructurel» des Etats (Michael Mann), Foucault évacue par ailleurs bien trop vite la question du régime politique et celle de la légitimité. S'il le fait, c'est bien entendu par anti-juridisme méthodologique, mais c'est aussi parce qu'il refuse de travailler avec la vieille notion d'idéologie et de servitude volontaire induite par les dispositifs symboliques d'en haut. Et ce refus n'est pas seulement notionnel et méthodologique; il s'enracine dans une position normative forte qui consiste à mettre l'accent sur la réversibilité des relations de pouvoir et sur des usages dissidents toujours possibles de la norme étatique comme de ses phraséologies. En d'autres termes, c'est parce qu'il se montre particulièrement attentif aux contre-conduites d'en bas et aux phénomènes émergents d'inservitude volontaire que Foucault fait l'impasse sur la triple question liée de la légitimité, de l'idéologie et du consentement. Ainsi l'art critique par excellence, anti-pastoral et anti-souverainiste, «de ne pas être tellement gouverné»²⁰ conduit-il bien trop directement Foucault à valoriser, et même spiritualiser, les «contre-conduites», les interstices, les écarts, les «usages» dé-normalisés²¹. Cela se conçoit comme *Aufklärung*, c'est-à-dire au titre du travail moderne

¹⁹ Il conviendrait de citer ici toute la sociologie historique comparée de l'Etat, depuis Max Weber, Otto Hintze et Norbert Elias jusqu'à Jean-Philippe Genet et Michael Mann en passant par Barrington Moore, Perry Anderson, Samuel E. Finer, Charles Tilly, Stein Rokkan, Theda Skocpol et bien d'autres. La nécessaire hybridation du foucauldisme avec la sociologie historique comparée a remarquablement été argumentée par A. Skornicki, *La grande soif de l'Etat* cit.

²⁰ M. Foucault, «Qu'est-ce que la critique» [1978], in *Bulletin de la société française de philosophie*, 84/2, 1990, pp. 35-63, ici p. 38. Voir également la leçon du 1^{er} mars 1978, sur les «contre-conduites» notamment, *Sécurité, territoire, population* cit., p. 198 sq.

²¹ Relativement à l'ordre staséologique n. 13 de la matrice baechlerienne, cf. tableau supra, je dirais que Foucault oscille en permanence (et tout particulièrement après 1979 dans sa recherche d'une «spiritualité politique») entre une interprétation de la critique en termes de «perfectionnement» des ordres de problème de survie sous-optimaux et, en termes tout autres, de «perfection» des fins de destination visées par les sujets au niveau de l'éthique et du rapport qu'ils entretiennent à leur acception de l'Absolu (quelle que soit la définition métaphysique de l'Absolu retenue, puisqu'une métaphysique séculière du Devenir des éphémères contingents en contient une tout aussi plausible et rationnellement indémontrable que les religions monothéistes de la transcendance d'un côté et les religions atmanistes de la délivrance de l'autre). Sur cette dimension de «spiritualité», politique et au-

incessant de réappropriation critique des normes héritées, mais cela ne fait pas une histoire méthodiquement réglée.

2.5 *Extraction-coercition/persuasion-sécurisation* versus *gouvernementalité*

Lorsqu'il retrace la transformation des Etats de justice médiévaux en Etats administratifs et territoriaux, lorsqu'il discute le mercantilisme et les nouvelles formes de rationalité économique qui apparaissent ensuite jusqu'à la gouvernementalité libérale (post-physiocrate) puis néo-libérale au XX^e siècle qui met l'Etat sous la surveillance du marché en demandant aux individus de s'auto-produire comme capital humain performant, Foucault a tendance à occulter un point pourtant capital des dynamiques historiques, à savoir que l'*agonistique interne des partages* (du pouvoir, des richesses et du prestige) co-évolue dans la dépendance de l'*agonistique externe des puissances géopolitiques et géoéconomiques adossées à des régimes énergétiques*. Autrement dit, les compromis socio-politiques internes à une polittie ne peuvent jamais être séparés des équilibres externes précaires entre les puissances politiques territorialisées. Si l'on prend en compte cette interface dialectique *interne/externe*, l'attention historique ne se focalise plus du tout sur la «conduite des conduites» ou rationalité gouvernementale mais sur ce que j'ai appelé ailleurs le long *cycle extraction-coercition/persuasion-sécurisation* (E-C/P-S)²².

Cette simple formule verbale condense trois exigences concrètes toujours entre elles liées. Chaque polittie, pour espérer survivre, doit en effet tout d'abord *extraire* et accumuler des hommes, de l'argent (ou des valeurs d'échange) et des matières, sous la forme d'un surplus économique (fiscalisable) de sa population comme de l'extérieur, sous la forme de capital humain productif et innovant, de ressources énergétiques combinées²³ et de matières premières stratégiques du point de vue technologique, économique et militaire (e.g. métaux, intrants chimiques, uranium et terres rares aujourd'hui). Grâce à son personnel dirigeant, bureaucratique, policier et militaire, chaque polittie doit ensuite soit contraindre physiquement, soit persuader idéologiquement – en général les deux – sa population de la légitimité de l'extraction et de l'accumulation des moyens de la puissance. Enfin, chaque polittie doit agir dans l'espace géopolitique de sorte à pérenniser ses ressources extractives et à ne jamais succomber à la puissance soit destructrice, soit dominatrice d'une autre polittie. Cet espace géopolitique stratégique suppose au XXI^e siècle de maîtriser de manière

delà, cf. M. Foucault, «Table ronde du 20 mai 1978», in *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, vol. 4, n. 278, ici p. 30 et «L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté» [1984], *Dits et écrits* cit., vol. 4, n. 356, pp. 708-729. La critique de l'*Aufklärung* telle que réinvestie par Foucault n'est rien d'autre qu'une métaphysique du Devenir couplée avec une éthique séculière de la perfection du soi engagé dans l'être-avec socio-politique sémantisé dans les jeux historiques du vrai et du faux.

²² Cf. le texte sus-mentionné «Rethinking the systematics of history with J. Baechler beyond R. Koselleck – the challenge of the three M's (meta, macro, micro)» cit.

²³ En nombre historiquement limité: du bois, de la traction animale, des esclaves (tout simplement parce que le ratio productivité complexe/énergie consommée est bien meilleur que celui des animaux), de l'eau, du vent, du charbon, du pétrole, de l'électricité, du solaire et de l'hydrogène.

conjointe, et mieux que ses rivaux, quatre types d'espace (maritime, aérien, exo-atmosphérique et cyber-espace). Cela n'a nullement toujours été le cas pour des raisons technologiques évidentes, mais cette contingence contemporaine ne change rien à la transversalité macro-sociologique du problème. Micro-sociologiquement, ce cycle extraction-coercition/persuasion-sécurisation se traduit à la fois par des intérêts privés (ceux des dirigeants politiques et des leurs personnels en charge du travail de contrainte et de persuasion) et par des intérêts publics (ceux d'une population prospère non violente ni appauvrie par des chocs extérieurs ni des désordres internes en tous genres). Davantage encore, ces mêmes intérêts privés et communs font l'objet de transcriptions publiques en termes de symboles, de passions et d'identification émotionnelle groupale susceptible de produire des mobilisations de masse (essentiellement par la religion d'abord puis par la morphologie «nation» à l'époque moderne)²⁴. Les soutiens internes du régime politique se trouvent être dans la dépendance causale du degré d'optimalité atteint par le cycle extraction-coercition/persuasion-sécurisation. Historiquement, c'est donc ce dernier qui circonscrit le périmètre des fins légitimes et des moyens efficaces en termes d'offres et de demandes politiques sur chaque espace public. C'est ce long cycle qui constitue le verrou de la légitimité et stabilité de tout corps politique, et non la nébuleuse, peu palpable, de la «conduite des conduites».

Une place précise peu et doit néanmoins être ménagée au legs foucauldien à l'intérieur de ce long cycle. On prendra soin à cette fin de mieux détailler historiquement le nouage central *coercition/persuasion* en identifiant les technologies de «gouvernementalisation», de «normalisation» et de «véridiction» susceptibles de produire, dans chaque contexte, un mixte toujours instable de consentement désiré et d'obéissance subie. Et si on tient compte en outre du fait que ce sont toujours des jeux historiquement mouvants du langage socio-politique qui médiatisent les formes de la persuasion, de la normalisation et de la véridiction, il conviendra de complexifier encore le modèle en lui adjoignant l'héritage de la sémantique historique de Reinhart Koselleck. Le cycle dynamique du politique se spécifie en conséquence en ces termes: *extraction-coercition/persuasion/gouvernementalisation/sémantisation-sécurisation* (E-C/P/G/S-S). L'appellation est bien entendu barbare, et conceptuellement inutilisable comme telle, mais elle intègre les séquences fondamentales de tout processus politique d'ensemble, à l'articulation de l'interne et de l'externe des politiques, à l'interface des matérialités, des idéalités et des langages, des rapports de force intéressés et des ressorts sémantiques de la critique.

2.6 *Les trois modes du pouvoir: puissance, autorité, direction*

D'une part, on l'a vu, Foucault fait largement l'impasse sur la question de la légitimité et de l'idéologie politique. D'autre part, il met constamment l'accent sur le caractère

²⁴ W. Reinhard, *Geschichte der Staatsgewalt. Eine vergleichende Verfassungsgeschichte Europas von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Munich, Beck, 1999, p. 440 sq.

relationnel du pouvoir, c'est-à-dire sur l'équilibre précaire, à chaque instant, entre la «conduite des conduites» et les possibles «contre-conduites» suscitées en retour. Un ouvrage parfaitement contemporain des cours sur la gouvernementalité mais passé presque inaperçu, *Le pouvoir pur* de Jean Baechler, insistait également en 1978 sur la réversibilité des «relations de pouvoir», mais l'argument était plus riche et complexe en ceci qu'il distinguait trois modes dissemblables du pouvoir: la puissance, l'autorité et la direction²⁵. La «puissance» est du côté de la coercition pure exercée par une volonté A sur une volonté B, laquelle peut toujours désobéir, moyennant un ressort éthique, du courage et les sanctions infligées par A. Ce premier mode du pouvoir combine la violence, la peur, la révolte (possible) et la mort (si échec). Le second mode du pouvoir, l'«autorité», a partie liée avec le prestige; il consiste en la capacité d'approcher mieux que tous les autres acteurs sociaux un principe transcendant, sous la forme soit d'une fin, soit de figures du collectif (ancêtres, dieux, Dieu, la Nation, le Peuple, etc.), soit encore de qualités physiques, psychiques, oratoires, spirituelles, etc. exceptionnelles confinant au charisme. L'«autorité» réunit charisme, admiration, dissentiment et excommunication. Le troisième mode du pouvoir, la «direction», correspond à cette contrainte pérenne de la grégarité humaine de devoir se mettre à plusieurs, en coopérant, de sorte à atteindre certaines fins. La manière de coopérer, pour être efficace, doit être coordonnée de telle sorte que ceux qui sont tenus pour être les plus compétents reçoivent la «direction» des opérations alors que ceux qui obéissent dans l'entreprise estiment que leurs intérêts sont garantis par cette délégation de compétence provisoirement consentie. Le pouvoir-direction est une forme calculable et acquiescée de l'échange politique.

Cette *autre analytique du pouvoir*, sous la plume de Jean Baechler, permet de réintégrer dans l'analyse historique des éléments quelque peu oubliés par Foucault. Elle permet de dériver une théorie précise des régimes politiques suivant le mode du pouvoir historiquement prépondérant, mais elle permet également d'esquisser le cadre général d'une sociologie historique des régimes dès lors que l'on s'attache à l'analyse des groupes sociaux intéressés à la mise en œuvre concrète de ces trois modes. Trois grandes familles de régimes en découlent: l'*autocratie* principalement basée sur le mode «puissance» du pouvoir; l'*hiérocra*tie, adossée au mode «autorité»; la *démocratie*, fondée sur le pouvoir-«direction»²⁶. Quantité de sous-types ont bien sûr historiquement existé: hiérocratie tempère ou absolue, démocratie pure ou mixte, etc. L'important, dans toutes les distinctions que l'on peut apporter à partir de là, c'est cette idée que les trois modes du pouvoir (et les trois types de relations de pouvoir induites) sont toujours diachroniquement mélangés, composés, par l'ensemble des acteurs du jeu politique de sorte à renégocier, implicitement ou explicitement, en

²⁵ J. Baechler, *Le pouvoir pur*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, p. 20 sq.

²⁶ Id., *Précis de la démocratie*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, p. 56 sq.

permanence la question de la légitimité, du consentement et du binôme coercition/persuasion.

Foucault a délaissé ces questions, qu'il trouvait sans doute trop classiques, trop proches soit des fictions juridiques de la souveraineté, soit de la sociologie historique wébérienne. Ce faisant, il a lui-même créé une immense fiction et ombre portée: celle du pouvoir pastoral depuis la patristique chrétienne. Tout se passe alors sous sa plume comme si la modernité, à travers le travail spirituel critique de l'*Aufklärung*, n'avait été qu'un patient travail de désassujettissement du soi politique et du soi éthique des occidentaux. Exit les matérialités. Exit la légitimité. Exit la sociologie historique comparée et le long cycle extraction-coercition/persuasion-sécurisation: la question du gouvernement désassujetti de soi absorbe *in fine* complètement celle du gouvernement des autres et l'analytique du pouvoir. Au lieu de simplement montrer comment le soi s'est *dé-pastoralisé*, il aurait été plus équilibré de montrer en même temps comment la modernité s'est *dé-hiérocratisée*, autrement dit comment elle a transformé les ressorts de sa stabilité politique interne à partir d'une reformulation des cinq principes cardinaux de tout ordre démocratique légitime: 1) l'enracinement du pouvoir dans les obéissants, 2) pensés comme anthropologiquement identiques (quoique socialement et culturellement différents), 3) disposant du droit de déléguer le pouvoir de «direction» du collectif à des magistrats (légiférant, exécutant et jugeant) 4) à titre temporaire, réversible et révocable et 5) de sorte à assurer la paix interne par la justice (loi, droit, équité) et la paix externe par la diplomatie, la politique extérieure et la stratégie militaire (pacification/sécurisation interne et externe).

Il n'est pas totalement à exclure que le soi démocratique contemporain puisse renouer avec une certaine acception des vertus politiques et morales en se remémorant les conditions de possibilité historiques, sociologiques, économiques, et désormais aussi écologiques, de ce polygone moderne de la légitimité politique.